

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 18 juin 2019, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 53 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2019-CA-032

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 18 juin 2019

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-033

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2019

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 21 mai 2019, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-CA-034

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 500 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-017, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 500 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-017, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-035

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 15 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-103, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 15 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-103, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.

ADOPTÉE

2019-CA-036	Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 500 \$ à même le fonds SPED – Dossier 19-050, sous conditions
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 500 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-050, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-037	Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 19-092, sous conditions
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le fonds Émergence au dossier 19-092, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-038	Octroi de financement – 4 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 000 \$ à même le fonds SPED– Dossier 19-091, sous conditions
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 4 000 \$ à même le fonds Jeunes Entrepreneurs et 1 000 \$ à même le fonds SPED au dossier 19-091, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-039	Octroi de financement – 3 000 \$ à même le fonds Émergence et 28 000 \$ à même le FLI – Dossier 19-048, sous conditions
Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 3 000 \$ à même le fonds Émergence et 28 000 \$ à même le FLI au dossier 19-048, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-040	Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds SPED et 20 000 \$ à même le FLI – Dossier 19-032, sous conditions
Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'allouer un montant de 5 000 \$ à même le fonds SPED et 20 000 \$ à même le FLI au dossier 19-032, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-041	Octroi de financement – 310 000 \$ à même le FLI – Dossier 19-005, sous conditions
Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 310 000 \$ à même le FLI au dossier 19-005, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	
2019-CA-042	Adoption du Code de déontologie – Comité d'investissement commun (CIC) – Fonds FLI/FLS
Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'adopter le Code de déontologie applicable aux membres du Comité d'investissement commun (CIC) – Fonds FLI/FLS, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 11 juin 2019.	
ADOPTÉE	

Monsieur le conseiller Alain fortin, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 56.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Me Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière